



2011-2017

La mécanique du **délitement**

AUX RACINES DE LA CRISE SANITAIRE FRANÇAISE 4/5

L'ambiance est à la fois joyeuse et studieuse dans le bureau de Marisol Touraine, à l'Assemblée nationale. En ce début du mois de mai 2012, la députée socialiste est en pôle position pour récupérer le portefeuille de la santé dans le futur gouvernement. Autour d'elle, ses conseillers, dont Benjamin Griveaux et Gabriel Attal, les macronistes de demain. On refait le monde, on savoure à l'avance le triomphe annoncé de François Hollande... On compose, surtout, le prochain cabinet de Marisol Touraine.

Gabriel Attal, désormais secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, qui nous reçoit le 20 avril, dans son bureau, en uniforme « nouveau monde » – jean et baskets –, décrit la scène : « Je m'en souviens très bien, c'est Griveaux qui parlait : "Il y a un sujet sur lequel il faut être capable de réagir, c'est une possible crise". Il faisait notamment référence à la canicule de 2003. » La décision est alors prise de nommer un préfet comme directeur de cabinet, une fonction qui nécessite une forte capacité d'organisation. A en croire Attal, dès le départ, « le sujet crise sanitaire a été déterminant dans ce choix-là ». Notons qu'il s'agissait déjà, selon les termes prêtés à Griveaux (qui n'a pas souhaité répondre aux questions du Monde), de « réagir »... et pas d'agir. A vrai dire, le risque d'une éventuelle pandémie n'est pas le souci principal du nouveau pouvoir de gauche. Il y a tant à faire par ailleurs...

Une fois intronisée au ministère, le 16 mai 2012, Marisol Touraine se dote d'un « conseiller spécial », et pas n'importe lequel, dans l'étage en forme de « L » qu'elle occupe dans le bâtiment de l'avenue de Ségur. Il s'agit du professeur Jérôme Salomon, le même qui intervient aujourd'hui chaque soir, comme directeur général de la santé, pour informer le pays sur l'épidémie. Un homme « investi et décalé », résume Attal, qui fait alors quotidiennement le trajet en métro avec lui, depuis Vanves (Hauts-de-Seine), où ils résident tous les deux.

« Le Monde » revisite la stratégie nationale en matière d'épidémie depuis vingt ans. Une manière de mieux comprendre, documents inédits et témoignages à l'appui, les polémiques actuelles. Dans ce volet, la fin du quinquennat Sarkozy et l'ère Hollande, marquées par des choix structurels lourds

A l'époque, Salomon n'égrene pas les chiffres ; son travail, c'est la sécurité sanitaire, et l'anticipation des crises. L'hypothèse d'une pandémie l'obsède tant qu'il en devient parfois pesant, selon les anciens du cabinet, qui se souviennent de l'affiche ornant son bureau : « *We are all gonna die* » (« Nous allons tous mourir »). Un truisme prophétique... Pourtant, la question du stock de masques disponibles ne semble pas être une priorité. Jérôme Salomon – qui n'a pas souhaité répondre au Monde – n'entend pas faire le siège du bureau d'en face, celui de la conseillère budgétaire, pour plaider sa cause, celle du risque épidémique.

La nature administrative ayant horreur du vide, c'est donc le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) qui préempte la question de la riposte sanitaire. Le SGDSN est une entité très militaire dans son mode de fonctionnement comme dans sa composition. Rattaché au premier ministre, il était déjà à la baguette, en sous-main, en 2009 puis en 2011, quand il avait fallu commencer à redéfinir la stratégie liée notamment aux

masques. A l'époque où Xavier Bertrand était ministre de la santé, les « troupes » du SGDSN étaient restées en quelque sorte sous la ligne de flottaion, prenant soin de respecter les forces en présence. L'ex-ministre de la santé, époques Chirac puis Sarkozy, s'en souvient bien.

Dès mars 2007, alors qu'il vient de créer l'Etablissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (Eprus), structure dédiée aux crises, et de booster le stock de masques, le SGDN – rebaptisé SGDSN en 2009 – pointe le bout de son nez. Mais, à en croire Xavier Bertrand, ses responsables gardent leurs distances : « Ils comprennent que c'est nous qui pilotons, couvés par l'Elysée, et Matignon, clairement. » Idem en 2011, quand il revient au ministère : « La tentation [pour le SGDSN], c'est de dire : "Il revient, on n'arrivera pas à mettre la main sur le dossier"... »

À LA CHARGE DES EMPLOYEURS

De fait, c'est le Haut Conseil de la santé publique (HCSP), et non le SGDSN, qui a édicté en 2011 une nouvelle doctrine, même si le terme n'est pas employé : il faut une grande quantité de masques chirurgicaux, jugés très utiles, mais réserver les FFP2 (plus filtrants) aux professionnels. Une circulaire ministérielle de novembre 2011 complète cet avis médical : il est question pour la première fois de stocks « stratégiques » (les masques chirurgicaux), gérés par l'Etat, et « tactiques » (les FFP2), à la charge des employeurs.

Il y a désormais une brèche : le 16 mai 2013, le SGDSN – qui n'a pas non plus répondu à nos sollicitations – s'y engouffre donc et établit une « doctrine de protection des travailleurs face aux maladies hautement pathogènes à transmission respiratoire ». Cette fois, les choses sont dites, façon garde-à-vous : « La protection des travailleurs relève de la responsabilité des seuls employeurs, publics ou privés. » En d'autres termes, l'Etat n'aura plus qu'à gérer son propre stock, dit « stratégique », destiné au public.

A l'initiative des ministères de l'intérieur et de la santé, une circulaire du 11 juin 2013 vient

préciser le dispositif. Préfets et agences régionales de santé (ARS) sont sensibilisés à la nouvelle donne : d'un côté, les « stocks stratégiques de l'Etat », de l'autre, les « moyens tactiques » en région. Cette fois, nous y sommes. En l'espace de deux ans, l'Etat a fini par transmettre le témoin, au nom de la décentralisation, mais surtout de la contrainte budgétaire. Les masques, c'est bien connu, ça coûte cher, ça se périmé, et on ne s'en sert jamais...

C'est sur ces entrefaites, le 23 octobre 2013, que Benoît Vallet débarque à la tête de la direction générale de la santé (DGS). Tout de suite, il est plongé dans le bain. « On a insisté sur ce point, à la DGS : que les établissements (hôpitaux, Ehpad...) puissent effectivement stocker », raconte-t-il. Il pressent le danger d'une trop grande déresponsabilisation de l'Etat. « La seule analyse sur le changement de doctrine, c'est de savoir si, oui ou non, les établissements ont constitué les stocks qu'on leur a demandés. » Il n'a alors pas la réponse, mais la devine aisément, aujourd'hui.

A l'époque, il découvre à l'inverse que les stocks de l'Etat font l'objet d'un « monitoring » très complet. Chaque trimestre, l'Eprus transmet un rapport classifié ; en fait, un inventaire de ses entrepôts. Vallet a en tête un mantra : il faut que l'Etat dispose en permanence de 1 milliard de masques. L'heure est pourtant aux économies. « On avait à mon arrivée 616 millions de masques chirurgicaux en stock, se rappelle-t-il. On voulait remettre chaque année une ligne budgétaire pour 100 millions de masques chirurgicaux adultes, représentant un coût de 3,2 millions d'euros. Notre ligne d'horizon n'a jamais été autre que celle du milliard de masques. »

Oui, mais voilà, les 100 millions de commandes annuelles, et donc le milliard au terme du quinquennat, ne seront jamais atteints. En cause, des « interférences avec la ligne budgétaire », comme les qualifie pudiquement M. Vallet, allusion au virus Ebola en 2014, aux attentats de 2015 ou à l'acquisition d'antiviraux en 2016... « Mais on a quand même réussi à remonter le stock à

DE FAIT, C'EST LE HAUT CONSEIL DE LA SANTÉ PUBLIQUE QUI A ÉDICTÉ, EN 2011, UNE NOUVELLE DOCTRINE, MÊME SI LE TERME N'EST PAS EMPLOYÉ



STÉPHANE OIRY

714 millions de masques chirurgicaux adultes en 2017», plaide-t-il.

A ce stade, il convient de rappeler la fonte des stocks étatiques de masques : 2,2 milliards en 2009 (dont 1,6 milliard de chirurgicaux), 1,4 milliard en 2011 (800 000 chirurgicaux) et... 714 millions en 2017 – uniquement des modèles chirurgicaux. « Ça fait une décroissance, c'est évident, mais c'est parce que, en 2013, l'acquisition des FFP2 a été confiée aux employeurs », nuance M. Vallet.

ÉCONOMIES D'ÉCHELLE ET DE PERSONNELS
S'agissant de l'organisation, là aussi, une nouvelle doctrine voit le jour. Dès 2012, les responsables de l'Eprus ont compris que leur établissement, malgré une capacité de réaction et d'anticipation saluée, risquait d'être sacrifié sur l'autel de la mutualisation des moyens. Une nouvelle structure est imaginée par les « technos » du ministère de la santé : Santé publique France (SPF). Il s'agit de fondre l'Eprus, l'Institut de veille sanitaire (InVS) et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) dans une même agence publique. Une véritable fusion-acquisition sanitaire. Economies d'échelle et de personnels à la clé. A l'Eprus, on redoute le pire.

Secrétaire général de l'Eprus jusqu'en 2014, Patrick Rajoelina l'admet : il « jubile cyniquement » aujourd'hui. Avec le sentiment d'avoir eu raison contre ce qu'il appelle « la technostructure », ces hauts fonctionnaires et autres préfets. « Nous étions un établissement public autonome, avec des financements quasi pérennes, un stock de masques, de vaccins, et des gens qui étaient dédiés à toute pandémie pouvant survenir. Nous étions un commando sanitaire », regrette M. Rajoelina. A Vitry-le-François (Marne), 70 % des stocks stratégiques dormaient sous protection militaire. Et puis, presque clandestinement, l'acte de décès de l'Eprus a été élaboré. Même en sourdine, il y a eu bataille, pourtant.

L'ex-sénateur (LR) Francis Delattre, qui conduit à partir de la fin de l'année 2014 une mission d'information sur l'Eprus, a bien tenté de jouer les lanceurs d'alerte. Ex-maire de Franconville (Val-d'Oise), cet élu « à l'ancienne », dur au mal et sourcilieux de ses prérogatives, s'est heurté à nombre d'obstacles. « Mme Touraine était naturellement injoignable pour un parlementaire de l'opposition, rôle-t-il. Donc, on a affaire à des jeunes gens de 30 ans qui sont l'armature de l'Etat-automate. » Il fait allusion à ces réunions, avenue de Ségur, avec

des conseillers ministériels dont il rapporte les propos définitifs : « Nous n'allons pas gérer des stocks de masques, c'est coûteux, parce qu'il faut les détruire tous les cinq ans. » « Ils nous ont tenu des discours de ce niveau, genre : "Ce n'est pas le boulot du Parlement de s'occuper de l'aspect réglementaire" », ajoute Delattre. Mais, il a beau fouiller sa mémoire, sonder son ancienne secrétaire, impossible de retrouver le nom des conseillers visés.

Selon lui, il était en tout cas question d'introduire la notion de « flux », en commandant des masques à des entreprises chinoises avec des « contrats dormants » (activés uniquement en cas de besoin). D'après M. Delattre, l'une de ces réunions se serait soldée, de son côté, par un vigoureux : « Vous n'êtes pas un stratège, mais un serviteur ! », asséné à un membre du cabinet Touraine. « Il me dit que la réserve sanitaire du pays va dépendre des Chinois, et ça ne lui fait rien ? Il y a un moment, on ne peut plus gratter... », s'enflamme Delattre, qui trouve même des circonstances atténuantes à Marisol Touraine : « Je n'ai pas d'admiration pour elle, mais, si on lui avait expliqué les tenants et aboutissants, elle n'aurait pas fait cette réforme. » Reprenant sa formule favorite, il précise sa pensée : « C'est la mécanique de l'Etat-automate : une classe dirigeante qui fonctionne en réseau et prend les décisions à la place des ministres. »

« ON A FAIT LE JOB ! »

A l'époque pourtant, il ne s'oppose pas au projet de création de SPF. Il soutient surtout l'autonomie de l'Eprus. « On aurait dû le conserver, tranche-t-il. S'il y a une chose qu'ils savaient faire à l'Eprus, c'est bien la logistique. On en a manqué, ces derniers temps, non ? Mais quatre ou cinq gugusses l'ont supprimé. » Pour constituer son rapport de 2015, le sénateur a auditionné à tour de bras. Quand il reçoit les militaires, omniprésents au sein de l'Eprus, ceux-ci, en uniforme, débitent un langage très officiel. Mais lorsqu'il les revoit, sur ses terres, à Franconville, les mêmes, en tenue civile cette fois, se montrent plus coopératifs.

C'est ainsi que le sénateur va entrer en possession d'un CD-ROM classifié détaillant les stocks, en nette baisse, de l'Eprus, et la diminution de ses crédits. De quoi donner de l'assise à ses écrits, à tel point qu'il hésite alors à rendre publiques ces données secret-défense, avant de se raviser. « La direction de l'Eprus jouait sa peau, je me suis dit, si je publie ces chiffres, ils vont en profiter », dit-il.

Publié le 15 juillet 2015, son rapport note d'abord que les « subventions versées par l'Etat à l'Eprus ont sensiblement baissé (- 56 %) par rapport à 2011 » et que « la valeur totale des stocks stratégiques détenus par l'Eprus a baissé de moitié pour atteindre 472 millions d'euros fin 2014 ». Toutefois, il juge « pertinent » le projet de regroupement au sein de Santé publique France, à condition de réaliser la fusion « à coût constant » et de préserver « l'autonomie des fonctions de réponse aux crises sanitaires », le tout en « maintenant des stocks physiques ». Car le sénateur LR fait part de sa « crainte légitime que l'Eprus ne soit noyé dans la future structure d'environ 500 personnes ».

Cinq ans plus tard, Francis Delattre a abandonné la vie politique, mais pas sa croisade. « Mon rapport n'a pas été suivi d'effets, tonne-t-il. Il y a eu une collusion d'intérêts... Tout ça, ce sont des fausses économies. Et puis, il faut le dire, la DGS a trouvé l'opportunité de mettre la main sur l'outil. Je pensais bêtement que cette alerte allait faire réfléchir, mais la mécanique s'est enclenchée. "Les stocks, ce n'est pas votre problème", me disaient-ils. Ces conards ! »

Le 1^{er} mai 2016, l'Eprus intègre officiellement SPF. Au grand dam de Patrick Rajoelina. « C'est la technostructure, qui, certainement, n'est jamais allée dans un hôpital, qui est sur les tableaux Excel... Ces gens-là sont un peu coupés [des réalités]. Cette technostructure a privé la France d'un outil suffisamment véloce, suffisamment compétent pour faire face », déplore-t-il, évoquant « un sentiment d'immense gâchis ».

Parmi les décideurs, François Bourdillon, chargé de préfigurer la création de Santé publique France, et Benoît Vallet, le directeur général de la santé. Tous deux réfutent les critiques. « On a conservé les 30 emplois, on a plutôt préservé l'Eprus, on a fait le job ! », proteste ainsi Bourdillon. « Le rapprochement a été fait à moyens constants, renchérit Vallet. L'hypothèse de travail, c'était de renforcer l'opérateur, pas de l'affaiblir. L'Eprus est resté une entité en tant que telle. »

Malgré tout, le constat semble irréfutable : entre 2012 et 2017, la France s'est appauvrie sur le plan de la réponse sanitaire d'urgence, en ratiboisant l'autonomie de l'Eprus, sans pour autant réarmer suffisamment le stock stratégique, et en laissant le soin aux employeurs, publics comme privés, de s'approvisionner en masques. En s'abstenant, aussi,

MARISOL TOURAINE, A RELU TOUS LES RAPPORTS ET AVIS RENDUS CES DERNIÈRES ANNÉES, CAR, COMME ELLE LE DIT, UNE COMMISSION D'ENQUÊTE, « ÇA PEUT ÊTRE TRÈS DÉSAGRÉABLE... »

de les surveiller, et à fortiori de les sanctionner en cas de carence.

Y a-t-il eu faute ? L'exécutif a-t-il été débordé par l'administration ? Interrogés, les responsables politiques de l'époque se défendent. Seul Jean-Marc Ayrault, premier ministre entre 2012 et 2014, fait montre d'une distanciation moins sociale que politique, et ce n'est peut-être pas qu'une question de tempérament, tant il sait le dossier épineux. S'il a décliné nos demandes d'entretien, il ne s'est pas privé, par texto, de désigner ses prédécesseurs : « Il faudrait pouvoir reconstituer l'ensemble du dossier. L'enchaînement des décisions depuis 2011 est complexe et mérite autre chose qu'une recherche hâtive des responsabilités. »

La référence à l'année 2011 est tout sauf innocente. Elle renvoie au trio Bertrand-Fillon-Sarkozy, et à la volonté affichée de distinguer stocks stratégiques et stocks tactiques. Conseiller santé de François Hollande à l'Elysée de 2012 à 2017, Olivier Lyon-Caen, neurologue de formation, est quant à lui formel : « A aucun moment durant le quinquennat, la question des stocks n'a été évoquée. Ce sujet n'a jamais fait l'objet d'une remontée auprès du président de la République. »

GRAND DÉBALLAGE

Comme chacun se prépare en vue du grand déballage à venir, Manuel Valls, premier ministre entre 2014 et 2016, a mené sa propre contre-enquête sur la disparition des masques : « J'ai interrogé pour vérifier : jamais mon cabinet n'a été saisi de ces questions-là. La gestion des masques, clairement, est de la responsabilité de la Direction générale de la santé. L'autre question, c'est de savoir si le ministère de la santé est suffisamment puissant pour peser dans les débats. Je ne le crois pas... » Encore en poste lors de la suppression de l'indépendance de l'Eprus donc, M. Valls sait bien que les responsabilités, il faudra les chercher, un jour. Et les trouver. Déjà, en datant le début du délitement. « Pour ces changements, il est fait clairement référence à la doctrine de 2011 », assure-t-il. L'année 2011, encore et toujours.

Manuel Valls vole bien volontiers au secours de sa ministre d'alors : « Je veux bien qu'on fasse tout porter sur les épaules de Marisol Touraine, mais... Ce qui est clair, c'est que vous avez une doctrine qui part en 2011. J'ai vu les débats, sur les masques d'abord, et il faudra bien sûr que tout le monde s'explique là-dessus, puis sur l'Eprus, qui est intégré dans Santé publique France. Mais sur ce point, le débat ne tient pas : on comprend parfaitement pourquoi on a fait ça, personne n'a remis profondément cela en cause. » De l'avis des principaux intéressés, il n'y aurait donc pas eu de remontées d'informations, entre 2012 et 2017, tant à Matignon qu'à l'Elysée période Hollande. Pis, à en croire plusieurs acteurs de premier plan, le changement de doctrine est totalement passé sous les radars de l'Assemblée nationale, y compris dans les rangs socialistes !

Gérard Bapt, rapporteur de la mission santé (2007-2012), puis du budget de la Sécurité sociale (2012-2017), le dit sans ambages : « J'avoue que je suis un peu tombé de l'armoire quand j'ai découvert, avec la crise du Covid, la disparition des stocks, notamment des masques FFP2. » L'ex-député PS l'assure, il n'a « jamais entendu parler d'un changement de doctrine concernant les réserves stratégiques sur le plan sanitaire ». L'intégration de l'Eprus ? « Vous savez, ça nous a été présenté comme une rationalisation, une meilleure interaction... Mais personne à l'époque ne nous a alertés sur cette question, personne ! Ce désarmement, je l'ai découvert tout dernièrement, avec cette crise ! »

Il n'est pas le seul. Corapporteuse de la loi de modernisation de la santé publique de janvier 2016, Bernadette Laclais, ex-maire (PS) de Chambéry, confirme : « Je ne me rappelle pas qu'il y ait eu de débats à l'Assemblée sur cette histoire de masques. Quant à l'Eprus, j'ai plutôt le souvenir qu'il n'y avait pas vraiment d'opposants à cette logique de rapprochement. Et cette histoire de changement de doctrine, je n'ai pas non plus de souvenir qu'on ait évoqué ça à quelque moment que ce soit durant le quinquennat. »

La stratégie sanitaire de la France se serait donc décidée au sommet de l'administration, et non du côté des « politiques » ? « Je suis obligée de vous dire oui, et ça me gêne, parce que j'ai presque un sentiment qu'on n'a pas bien fait les choses, peut-être », admet Bernadette Laclais. Son ex-collègue du PS Jean-Louis Touraine, également corapporteur de la loi portée par son homonyme de ministre, ne dit pas autre chose s'agissant du changement de doctrine, « très peu perceptible » selon lui : « Bien sûr que je le regrette. Ce qui ne veut pas dire par ailleurs qu'on aurait forcément pu faire quelque chose, parce que, quand on se heurte à la bureaucratie, c'est extrêmement dur. »

Marisol Touraine, qui concentre les accusations à peine dissimulées, n'entend pas se

couvrir la tête de cendres. Elle a néanmoins relu tous les rapports et avis rendus ces dernières années car, comme elle le dit, une commission d'enquête, « ça peut être très désagréable... » « Je suis toujours étonnée quand on dit : "C'est Marisol Touraine et le quinquennat Hollande", relève l'ancienne ministre. Je ne le crois sincèrement pas du tout. Je me souviens très bien que Jérôme Salomon me répétait : "Il faut régulièrement réévaluer les stratégies qu'on met en place pour les pandémies." Je veux bien qu'on parle de désarmement, mais la question-clé, c'est comment on est capable d'apprécier des signaux faibles ? C'est aussi pour ça qu'on a créé Santé publique France, c'est une stratégie globale, cohérente. »

Elle a encore en mémoire les débats, parfois vifs, à l'Assemblée, pour défendre sa loi du 26 janvier 2016. Inséré dans le texte, un petit paragraphe faisait mention de la fusion de l'Eprus dans une grande agence sanitaire. « Tous ceux qui viennent aujourd'hui me dire qu'ils étaient pour des augmentations du budget, on ne les a vus nulle part !, se défend-elle. C'est un mauvais procès, qui ne renvoie pas à la réalité des choses. On a transplanté, pas dispersé. » Quant au fameux changement de doctrine, elle concède bien que, en 2013, « il y a cette décision du SGDSN », celle qui ventile la répartition du stock d'Etat et réserve les masques FFP2 aux professionnels. Mais elle pointe d'erechef, systématiquement, l'antériorité d'un autre avis, celui du HCSP, daté, lui de... 2011, quand elle n'était alors qu'une députée d'opposition.

Pour ce qui est des masques, Marisol Touraine est tout aussi remontée, aussi bien contre son prédécesseur, Xavier Bertrand, que contre sa successeure, Agnès Buzyn : « On ne les a pas baissés, les stocks, on les a augmentés ! Je connais bien Xavier Bertrand, j'en ai même parlé avec lui. » Elle ajoute : « Ça l'arrangerait bien, Bertrand, qu'on montre que ça ne fait pas très longtemps que les stocks ont disparu, mais vraiment pas très longtemps ! »

Elle insiste, au cas où l'on n'aurait pas saisi l'allusion à Agnès Buzyn, intronisée au ministère de la santé en mai 2017 : « Vraiment pas longtemps du tout ! » Touraine brandit ses chiffres de masques chirurgicaux. « Quand j'arrive, dit-elle, il y en a moins que ce que dit Xavier Bertrand, parce qu'il a les chiffres de 2011, moi j'ai les chiffres de 2012 : il y en a 730 millions. Et 750 millions quand je pars. » Suivez son regard...

« TU CHARRIES VRAIMENT »

Du coup, elle a peu goûté les attaques de l'actuel ministre, Olivier Véran, qui, le 19 mars, a dénoncé la baisse continue des stocks depuis une décennie. Les oreilles de Xavier Bertrand ont dû siffler également. « Du point de vue des masques, nous n'étions pas un pays préparé à une crise sanitaire en raison d'une décision prise il y a neuf ans, a lancé Véran au Sénat. En 2010, il y avait un stock d'Etat d'un milliard de masques chirurgicaux (...). Quand je suis arrivé au ministère, il y en avait 150 millions. » Ou plus exactement, 117 millions – le solde étant constitué de masques pédiatriques.

Et M. Véran, nommé à la place d'Agnès Buzyn, le 16 février, d'affirmer qu'« en 2011, 2013 il a été décidé que ce milliard de stocks n'était plus indispensable. 2013, pas 2020 ! 2013, c'était une autre mandature ». On avait compris. Marisol Touraine aussi : « Je ne me suis pas privée de prendre mon téléphone et de lui dire : "Tu charries vraiment." Il m'a répondu qu'il était désolé et qu'il s'excusait... »

La voilà également sommée de rendre des comptes sur sa supposée obsession à remettre d'équerre les comptes de la Sécurité sociale, quitte à rogner sur les autres budgets. Là aussi, elle soupire. « C'est à se demander comment on peut encore se soigner en France : j'ai tout coupé, tout supprimé... Ce n'est pas sérieux !, s'énervet-elle. C'est complètement absurde d'imaginer qu'au nom de l'équilibre de la Sécurité sociale on se priverait de choses essentielles. Si j'avais voulu supprimer les masques, je n'en aurais pas laissé 750 millions ! Ça me fait mal d'entendre certains expliquer aujourd'hui que j'aurais dû faire autre chose. » « Il y a une vidéo d'Eric Woerth [député LR] qui circule où il dit : "Moins de lits, moins de lits", il doit être heureux », ironise Mme Touraine, dans une allusion aux déclarations, en 2007, de l'ancien ministre du budget assurant qu'« il y a trop de lits d'hôpitaux en France ».

Marisol Touraine refuse donc d'endosser la responsabilité du désarmement sanitaire, sur fond de changement de doctrine. Elle est du genre résiliente, de toute façon. N'a-t-elle pas tenu cinq ans, Avenue de Ségur, survivant à chaque remaniement ? Ses conseillers se souviennent des soirées passées à attendre un éventuel changement de ministère. Elle, nerveuse, dans son bureau. Eux, jouant à des jeux de société. Leur préféré ? Pandémic. ■

GÉRARD DAVET ET FABRICE LHOMME

2017-2020

L'heure des comptes

AUX RACINES DE LA CRISE SANITAIRE FRANÇAISE 515 Dans ce dernier volet, retour sur les choix faits depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, et nos informations sur la gestion chaotique des stocks de masques

La colère le dispute à la stupéfaction, en cette dernière semaine du mois de mars. En pleine crise du Covid-19, alors que la France est confinée, les conseillers du premier ministre, Edouard Philippe, découvrent, consternés, que, depuis plusieurs semaines, des millions de masques issus des réserves étatiques, dont une part non négligeable était sans doute utilisable, sont consciencieusement brûlés... Ces fameux masques dont la population a tant besoin, et dont les stocks ont fondu dans des proportions phénoménales au fil des ans depuis 2009. Matignon fait aussitôt stopper le processus de destruction, mais l'épisode offre un saisissant raccourci de ce « désarmement sanitaire » dont le pays paie lourdement le prix aujourd'hui, et dans lequel le pouvoir actuel, notre enquête l'atteste, porte une lourde part de responsabilité.

Agnès Buzyn, qui avait quitté ses fonctions de ministre de la santé, le 16 février, pour se présenter à l'élection municipale à Paris, concentre les critiques, y compris dans son propre camp. Ses déclarations au Monde le 17 mars – elle affirme ce jour-là avoir alerté l'exécutif, dès janvier 2020, du « tsunami » épidémique à venir – n'ont pas arrangé son cas. Ainsi, certains ne se privent pas de souligner qu'à peine nommée au ministère, en mai 2017, elle avait fait l'erreur, selon eux, de propulser au poste-clé de conseiller technique chargé de la sécurité sanitaire un inconnu inexpérimenté : Jacques-Olivier Dauberton, un jeune généraliste officiant à Saint-Rémy-en-Bouzemont (Marne), un village de 518 habitants.

Pour lui qui n'avait aucune formation en matière de sécurité sanitaire, il s'agissait là d'une promotion inespérée. Et, pour le ministre, d'une façon de flatter les médecins libéraux. « J'ai saisi l'occasion », confiait le docteur Dauberton à Egora, une revue médicale, au printemps 2018. Celui-ci a fini par quitter le cabinet d'Agnès Buzyn en octobre 2018, un an et demi après son arrivée. Dix-huit mois durant lesquels le pays a définitivement baissé la garde sur le plan sanitaire. Sollicité par Le Monde, il affirme aujourd'hui vouloir réserver ses explications aux « différentes commissions » d'enquête à venir.

L'AMBITIEUX SALOMON

Agnès Buzyn n'est pas la seule personnalité de la Macronie à laquelle il sera demandé de rendre des comptes, une fois la crise passée. Jérôme Salomon, par exemple, l'homme chargé, chaque soir, de donner au pays des nouvelles du « front » épidémique. Conseiller – de 2013 à 2015 – à la sécurité sanitaire de la ministre socialiste Marisol Touraine, en poste Avenue de Ségur entre 2012 et 2017, il a pris du galon au début du présent quinquennat. Le professeur Salomon a été nommé à la tête de la très stratégique direction générale de la santé (DGS), le 8 janvier 2018, en lieu et place de Benoît Vallet.

L'ambitieux Salomon s'était rapproché, dès le début de l'année 2016, d'Emmanuel Macron, dont il avait détecté très tôt l'immense potentiel. Rapidement, il lui a fait part de ses préoccupations. Le 5 septembre 2016, alors que M. Macron vient de quitter le gouvernement Valls, M. Salomon se fend même d'une note alarmiste. Exhumée des « MacronLeaks » (une fuite de documents internes à l'équipe de campagne), cette note comporte en exergue cet aphorisme de Richelieu : « On ne doit pas tout craindre, mais on doit tout préparer. » L'ex-conseiller de Marisol Touraine avertit que « la possibilité de survenue d'un événement naturel d'ampleur, avec un impact sur un grand nombre de personnes, des dommages matériels importants, un impact financier et d'image, et des capacités de réaction dépassées (...) doit être sérieusement envisagée et anticipée. La France n'est pas prête. Notre pays doit adapter ses organisations aux spécificités des crises majeures à venir ».

A cette date – et c'était encore le cas, neuf mois plus tard, au départ de Marisol Touraine du ministère –, les réserves étatiques abritent très précisément 714 millions de masques chirurgicaux. Parmi ceux-ci, 616 millions datant pour l'essentiel de 2005 et 2006, mais sans date de péremption, les 98 millions restants ayant été acquis entre 2014 et 2016. Or, en mars 2020, il n'en restera plus que 117 millions. En moins de trois ans, les stocks ont été divisés par six ! Que s'est-il passé ?

Cette question, ils sont nombreux à se la poser aujourd'hui – au point que des investigations internes ont été récemment demandées à la DGS. Parmi ceux qui s'interrogent, l'ex-premier ministre Manuel Valls : « Il y a un truc que vraiment je ne comprends pas, c'est pourquoi Salomon, qui était LE conseiller de Marisol Touraine sur ces questions et qui, semble-t-il, a alerté le candidat Macron en 2016, pourquoi, quand il devient directeur général de la santé, n'en tire-t-il pas les conséquences... Est-ce qu'il se préoccupe, ou pas, de savoir où on en est ? »

Le Monde a bien tenté de joindre Jérôme Salomon, comme la DGS et le ministre lui-même, Olivier Véran, mais s'est vu opposer, soit des fins de non-recevoir, soit un silence obstiné. « Moi, je sais ce que je laisse à mon départ, martèle, de son côté, Marisol Touraine, à propos du passage de témoin du printemps 2017. Je suis absolument certaine que l'appareil d'Etat a tous les chiffres. » L'ex-ministre PS de la santé ajoute, et c'est tout sauf neutre : « Le point de contact à mon cabinet était Jérôme Salomon. » « Il s'est passé quelque chose, insiste-t-elle encore. Quand et pourquoi 600 millions de masques ont-ils disparu ? Il y a des gens qui peuvent vous répondre, j'imagine que Mme Buzyn ne parle plus... » Exact. Agnès Buzyn nous a répondu, par SMS : « Je m'exprimerai à distance de la crise quand je pourrai y voir plus clair et accéder à des documents. Je pense cependant que la DGS dispose de tout. »

Oui, mais la DGS, on l'a compris, est aux abonnés absents. A l'échelon du dessous, à savoir Santé publique France (SPF), la directrice, Geneviève Chêne, a consenti, par téléphone, à en dire (un peu) plus. Prudemment, nous mettant en attente pour consulter ses conseillers après chaque question embarrassante. « Je suis arrivée le 4 novembre 2019 », se dédouane-t-elle d'emblée. Lorsqu'on aborde le sujet ô combien sensible des quelque 600 millions de masques évanouis, elle finit par concéder : « Une partie a été détruite, entre 2017 et 2019. » Avant d'ajouter : « Le ministère et la DGS disposent de tous les éléments précis. » Décidément...

616 MILLIONS DE MASQUES MIS AU PILON

Son prédécesseur, François Bourdillon, est plus disert. Nommé en juin 2016 à la tête de SPF, il se rappelle avoir reçu, en avril 2017, un courrier du patron de la DGS de l'époque, Benoît Vallet. Celui-ci lui demandait de « lancer un programme de contrôle de la qualité et de l'efficacité des 616 millions de masques acquis en 2005-2006 ». Selon Libération du 27 avril, une entreprise belge, chargée de faire passer une batterie de tests à un échantillon de quelques milliers de modèles, aurait conclu à leur non-conformité.

« Au second semestre 2018, raconte au Monde M. Bourdillon, j'écris à la DGS que la grande majorité, voire la totalité des masques sont périmés et non fonctionnels. Il devait en rester, d'opérationnels, une centaine de millions. A la limite de la péremption, je ne suis même pas sûr que ça devait dépasser 2019. » La quasi-totalité des 616 millions de masques chirurgicaux datant de 2005-2006 ont ainsi été mis au pilon. Voilà donc pourquoi, depuis fin mars, Véran évoque un stock de 117 malheureux millions : les 98 millions achetés entre 2014 et 2016, plus

19 millions ayant échappé à la destruction...

Selon l'ex-patron de SPF, la pénurie serait surtout la conséquence de la doctrine élaborée en 2011 et entérinée en 2013 confiant à l'Etat la gestion des masques chirurgicaux, destinés au citoyen lambda, et aux employeurs celle des FFP2, plus filtrants, réservés aux professionnels de santé. « Le fait que les masques chirurgicaux soient destinés à la population, et que le ministère de la santé n'était pas convaincu de leur utilité pour le grand public – on l'a vu en 2020 –, je pense que ça a dû jouer dans la prise de décision de ne pas reconstituer les stocks », se désole François Bourdillon. Autrement dit, entre la doctrine décrétée en haut lieu médical et l'absence de certitudes, côté exécutif, sur leur réelle efficacité, les masques ne sont plus, désormais, un enjeu de santé publique.

Nouvelle doctrine aux effets pernicieux, lenteur administrative, absence de décision politique... un cocktail délétère. M. Bourdillon regrette des « erreurs stratégiques ». Il se souvient ainsi avoir milité, en vain, pour les masques. Il dispose alors de 150 millions d'euros de budget annuel pour faire tourner une agence de 600 personnes ; impossible, dans ces conditions, d'engager sur sa simple initiative de telles dépenses : « C'est le politique qui décide, moi je n'ai pas les réserves pour acheter des stocks de masques. » Dommage, c'est exactement ce dont aurait eu besoin le pays, début 2020.

UN PATRON AMER

Résultat : dans l'urgence, des cargaisons de masques ont été commandées ces dernières semaines, « 2,25 milliards » d'après Geneviève Chêne, la directrice de SPF. Un ballet aérien d'Antonov vers la Chine a dû être mis en place à grands frais. Dire qu'entre-temps, en 2018, faute de commandes, la dernière usine française de production de masques, basée à Plaintel (Côtes-d'Armor), a fermé ses portes... Amer, son patron, Roland Fangeat, dénonce « un gâchis sanitaire et industriel. Ça a été une catastrophe pour Plaintel. L'entreprise a agonisé, alors qu'on comptait encore 200 employés en 2017 ». Preuve de son impéritie, l'Etat presse désormais Fangeat de remettre ses ateliers en route ! « A l'époque, c'était 35 centimes le masque, et là, en Chine, ça coûte combien ? Je serais curieux de savoir à quel prix ils les ont payés, on verra les économies qu'on aurait pu faire », critique l'entrepreneur. Combien ? Au moins trois fois plus cher, a priori...

Benoît Vallet, DGS d'octobre 2013 à janvier 2018, aimerait lui aussi avoir des réponses, même s'il a sa petite idée. « C'est moi qui avais lancé, en 2017, l'expertise sur les masques, pour savoir si on pouvait compter dessus », rappelle-t-il, en écho à François Bourdillon (ex-responsable de SPF). Mais il apporte une nuance fondamentale aux propos de son ancien subordonné.

Selon M. Vallet, une part substantielle des 616 millions de masques datant de 2005-2006 aurait sans doute pu être mise en circulation. D'ailleurs, observe-t-il, ils ne portaient pas de date de péremption, contrairement aux 98 millions acquis ces dernières années – « à partir de 2010, les fabricants ont pris la précaution d'indiquer une date de péremption, souvent de cinq ans, mais il n'y a pas d'obligation réglementaire », explique-t-il. Mais Benoît Vallet insiste : « Ces masques peuvent être utilisés même quand ils sont anciens, ils conservent leurs propriétés. Je n'ai jamais vu le résultat de l'expertise rentrée en 2018, puisque j'avais quitté la DGS, mais je sais qu'elle ne pouvait pas vraiment donner d'avis. »

Preuve selon lui que, pour une bonne partie, ces 616 millions de masques auraient été parfaitement utilisables, Benoît Vallet révèle



que « ces derniers mois, certains masques pas encore détruits ont à nouveau été expertisés, afin de vérifier leur qualité de filtration et s'assurer qu'ils n'avaient pas été contaminés ». M. Vallet affirme ainsi que la direction générale de l'armement (DGA) et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) ont été saisies dans l'urgence par le ministère de la santé afin d'évaluer la fiabilité des millions de masques épargnés par l'incinération.

« Les informations que j'ai eues, c'est que les tests sont revenus de façon favorable, ce qui va d'ailleurs permettre de les utiliser dans les prochaines semaines », confie M. Vallet, membre, depuis le 9 avril, de la Coordination pour la stratégie nationale du déconfinement. Son constat est limpide : « Ça remet en question l'idée que le stock de 616 millions était aussi dégradé que ça a pu être suggéré. D'ailleurs, je n'ai jamais entendu quelqu'un dire de manière formelle que ce stock était inutilisable. » Une source proche de l'exécutif assure toutefois au Monde qu'au moins une partie du stock initial était inopérante, car rongée par l'humidité.

Arc-bouté sur sa marotte – l'Etat doit avoir un milliard de masques en réserve –, Benoît Vallet en vient à l'essentiel : « De toute façon, si ces masques devaient vraiment être remplacés, alors, si la doctrine reste celle du milliard, on devait, à titre de précaution, reconstituer les stocks stratégiques. » En clair, l'exécutif aurait triplement fauté : en détruisant des masques encore bons à l'emploi et, dans tous les cas, en omettant de renouveler mais aussi d'augmenter les stocks.

M. Vallet se souvient avoir demandé au Haut Conseil de la santé publique (HCSP), en novembre 2016, un avis sur les mesures à prendre en cas de pandémie grippale. Le HCSP rend son rapport en... mai 2019. A relire ce document, on mesure le temps perdu : « La constitution d'un stock devrait être considérée comme le paiement d'une assurance que l'on souhaite, malgré la dépense, ne jamais avoir besoin d'utiliser, elle ne saurait être assimilée à une dépense induite. » Conclusion : « En cas de pandémie, le besoin en masques est d'une boîte de 50 masques par foyer, à raison de 20 millions de boîtes en cas d'atteinte de 30 % de la population. » Vingt millions multipliés par 50 égalent le fameux milliard cher à Benoît Vallet.



Passation de pouvoirs entre Agnès Buzyn et Olivier Véran, au ministère de la santé, à Paris, le 17 février, sous le regard de Jérôme Salomon (à l'arrière-plan).
HENRI SZWARC/POLARIS/STARFACE

La réaction des autorités sanitaires à ces préconisations? Un « bon de destruction » de 60 millions de masques, en décembre 2019! D'autres destructions avaient eu lieu avant cette date. Et d'autres après, on le sait aujourd'hui. Pour compenser cette liquidation massive des stocks publics, on recense en contrepartie une simple commande de 100 millions de masques, passée courant 2019, dont les deux tiers devaient être livrés en... 2020. Dérisoire.

C'est un fait : le sommet de l'Etat a découvert bien trop tard l'étendue des dégâts, sans doute peu et mal informé, que ce soit par SPF, la DGS ou le ministère de la santé. Dommage collatéral de cette débâcle sanitaire : une défiance généralisée. Car, depuis de longues semaines, l'exécutif encaisse une litanie de plaintes de corporations indignées par la pénurie. Les policiers, par exemple. Encore ces derniers ignorent-ils cette note confidentielle du 10 février 2005 signée Martine Monteil, alors directrice centrale de la police judiciaire, et destinée à sa hiérarchie. Ce document, retrouvé par *Le Monde*, indique : « Il conviendrait de faire bénéficier l'ensemble des personnels de police d'une protection suffisante et efficace, en assurant notamment la distribution du matériel spécifique de protection : masques FFP2, gants, lunettes, combinaisons... Un stock serait à prévoir. » A prévoir et, donc, à renouveler!

Lorsque la crise du Covid-19 a éclaté, policiers et gendarmes se sont trouvés totalement démunis, d'autant que l'Etat a réquisitionné leurs – minces – stocks au profit des soignants. « On avait une réserve qui était, pour la police et la gendarmerie, entre 1,2 et 1,3 million de masques, relève Yves Lefebvre, secrétaire général du syndicat SGP Police-FO. C'est complètement insuffisant. Le stock aurait dû être entre 10 et 15 millions de masques, on était très loin du compte! En plus, ils étaient pour la plupart périmés. C'est clair, on n'avait aucun stock, aucune visibilité en la matière, rien du tout... »

David Le Bars, du Syndicat des commissaires de la police nationale (SCPN), évoque, lui aussi, un « dénuement total ». « Je n'étais pas au courant de cette note de 2005, mais j'avais entendu parler du fait qu'il y avait eu des alertes, dit-il. Des masques, il y en avait un petit peu dans certains commissariats, quelques-uns avaient des stocks, périmés depuis une

quinzaine d'années. Pareil pour les lunettes, les visières, le gel hydroalcoolique... On n'était absolument pas équipés. »

Déjà, la Cour de justice de la République, chargée d'instruire les plaintes visant les actes des ministres, est saisie. Sont ciblés des ministres, et leurs défaillances supposées. D'autres plaintes, contre X, ont été enregistrées au parquet de Paris. Au nombre de trente-deux début mai, elles ciblent la gestion déficiente du « krach » sanitaire. Aucune enquête n'a toutefois encore été ordonnée. Enfin, tandis que le Sénat mettra en place une commission d'enquête en juin, l'Assemblée nationale devrait bientôt avoir la sienne.

C'est du moins ce que souhaite Damien Abad, le patron des députés LR, déjà prêt à en découdre. « Je crois qu'il y a vraiment eu un dysfonctionnement de la chaîne administrative et de la manière dont la DGS a fonctionné. Il y a eu un aveuglement collectif », déclare-t-il au *Monde*. Manuel Valls porte un regard acéré sur la question : « Je pense qu'il est normal que tout le monde s'explique : à quel moment il fallait agir, quel était le degré de connaissance entre le 26 février et la mi-mars... Ces quinze jours... Mais, là, ça renvoie aux déclarations de Buzyn. Le risque, dans cette histoire, c'est de chercher LR coupable, mais il faut tout mettre sur la table. » Et notamment revisiter les processus de décisions.

« UNE FAILLITE DE L'ÉTAT PROFOND »

« Je ne suis pas sûr que ce soit un scandale politique », lance Philippe Juvin, chef des urgences de l'hôpital Pitié-Salpêtrière, et patron de la fédération LR des Hauts-de-Seine. « C'est d'abord une faillite de l'Etat profond », développe le professeur Juvin, qui épingle « la médiocrité de la haute administration, avec des hauts fonctionnaires qui sont dans l'entre-soi, et une classe politique qui manque de caractère pour s'opposer. Or, ce que j'ai appris dès le début de mon engagement politique, c'est qu'il faut savoir dire non. Les masques, c'est un symptôme de la faillite de la politique de prévention. »

Disparu le 6 avril, le professeur d'économie Claude Le Pen avait émis, trois jours plus tôt, au cours d'un entretien téléphonique, un diagnostic accablant. Il soulignait le rôle de « la haute administration dans le désarmement », avant de fustiger « une décision publique pas identifiée, prise par des hauts fonctionnaires. Comme si la ministre n'était rien. Eux, c'est la

« L'ARRIVÉE DE MACRON, C'ÉTAIT : "L'ADMINISTRATION VA FAIRE TOUTE SEULE, ON SAIT TOUT, ON CONNAÎT TOUT..." ILS SONT D'UNE ARROGANCE TERRIBLE »

CHRISTIAN SOMMADE
responsable du think tank
Résilience nationale

permanence de l'Etat, avec un peu de mépris pour les ministres, pour qui il est compliqué de s'imposer à cette administration ».

Il est toujours commode de s'en prendre à l'administration, monstre anonyme et protéiforme. Mais quand le politique s'efface, les hauts fonctionnaires s'engouffrent dans la brèche. Sans compter les frilosités budgétaires ou les querelles d'ego sur fond d'acronymes nébuleux : SGDSN contre DGS, ARS contre NRBC, HCSP contre SPF... Avec cette impression tenace que le pouvoir exécutif s'est dessaisi au profit de la technocratie.

Exaspérée, Marisol Touraine plaide une nouvelle fois non coupable : « Les ministres sont des gens formidables, qui savent tout, mais, parfois, il leur arrive de tourner la tête pour demander à des experts de produire des avis!, raille-t-elle. Je n'ai jamais vu que sur des sujets de ce type-là, où l'on appelle à l'expertise de professionnels, le ministre saisi dise : "Je vais faire exactement le contraire". Sur quelle base? » Ainsi, s'agissant du changement de doctrine lancé en 2011 par le Haut Conseil de la santé publique, elle soupire : « Quand vous avez un avis émis par le HCSP, rattaché à votre ministère, qui comporte des spécialistes reconnus... »

Responsable du Haut Comité français pour la défense civile – rebaptisé Résilience nationale –, un think tank spécialisé dans l'appréhension des crises, Christian Sommade a été un témoin privilégié de la récente déroute sanitaire. Il nous accueille dans ses bureaux, proches des Invalides, et présente fièrement le « cœur du réacteur », une immense pièce au sous-sol digne de la « CTU », la cellule antiterroriste de la série américaine *24 heures chrono*. Une demi-douzaine de collaborateurs sont scotchés à leurs ordinateurs, encadrés par une batterie d'écrans géants où l'on suit en temps réel la progression du Covid-19 sur la planète.

L'expert ne cache pas ses craintes. « Ils ont désarmé, c'est le mot, tranche-t-il. Est-ce qu'on est protégés? Je dirais surtout qu'on est vulnérables. Et pas seulement sur les masques. Sur la variole, on est totalement démunis. On n'a pas de culture de préparation, on improvise. » Lui aussi s'en prend à « la technocratie », qui aurait un peu plus pris ses aises depuis 2017 : « L'arrivée de Macron, c'était, "l'administration va faire toute seule, on sait tout, on connaît tout..." Ils sont d'une arrogance terrible. »

« TOUT LE MONDE EST TÉTANISÉ »

Il n'est pas le seul. « Il fallait que, chaque année, le SGDSN dise à toutes les entreprises : "Vous pouvez me faire un état complet de toutes vos dates de péremption?" Et prévoir aussi une sanction si ce n'était pas fait », tance ainsi l'ancien ministre de la santé Xavier Bertrand. Lui milite pour un retour du « politique », sur le terrain comme au sommet de l'Etat : « On ne peut pas avoir une République de scientifiques, ce n'est pas possible! La responsabilité politique, elle ne se partage pas, elle ne se délègue pas. Or, tout le monde est tétanisé depuis l'affaire du sang contaminé. »

Philippe Douste-Blazy, l'un de ses prédécesseurs Avenue de Ségur, ne dit pas autre chose : « La technocratie est telle que plus personne ne veut prendre des risques. Or, la santé publique, ce sont des choix politiques dont dépendent des millions de vies. » Même le macroniste (ex-PS) Jean-Louis Touraine, professeur de médecine et rapporteur de la loi santé de 2016, n'a pas de mots assez durs pour vilipender cette fuite en rase campagne, cet abandon général des postes de combat : « Il y a la haute administration et les experts; les uns et les autres sont dangereux. Parce qu'ils sont les preneurs de décisions ou les conseillers, mais jamais les payeurs! Si ça foire, ce ne sont pas eux qui seront désignés sur la place publique. Notre système fonctionne à l'envers, et l'appât publique France ne me donne pas une impression très rassurante. »

Que ressort-il, finalement, de cette plongée aux origines d'un fiasco historique, à l'heure où les principaux protagonistes du désarmement sanitaire se refilent la patate chaude? Le sentiment d'une faillite de l'Etat. Un vrai gâchis, surtout, symbolisé par cette dilapidation des stocks de masques aux conséquences dramatiques.

Aujourd'hui, Xavier Bertrand réclame des enquêtes approfondies. Et réfute toute arrière-pensée basement électoraliste : « Quand il y a des gens qui meurent, c'est quand même mieux qu'on ne joue pas aux cons, nous, les politiques! Mais il faudra aller au bout des choses. Se serrer les coudes, c'est bien, même s'il m'arrive de serrer les dents... » Finalement, s'il devait poser une seule question, ce serait celle-ci : « Qui décide? » Tout est dit. ■

FABRICE LHOMME ET GÉRARD DAVET

FIN